

Veille Agroalimentaire

Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale

N°3 - 22/05/2020



Aux temps du COVID-19

SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE : ZOOM SUR LES PRIX

Depuis le début de la pandémie, les cultures industrielles et certaines cultures de rente ont globalement vu leurs cours baisser en raison de la diminution de la demande mondiale, alors que les productions vivrières et animales, ainsi que blé et riz d'importation ont subi des pressions à la hausse.

Blé

Les réserves mondiales de blé sont confortables mais les prix ont subi de fortes pressions dues (1) aux « achats paniques » des grands importateurs (Egypte, Algérie, Chine) depuis le début de la crise, (2) aux prévisions de déficit hydrique dans une grande partie de l'Europe et des Etats-Unis, (3) à l'atteinte des quotas d'exportations russes. La sous-région importe la totalité de son blé et la répercussion de cette inflation est immédiate et sévère, à l'exception du Niger qui produit 53,3% de sa consommation de blé, et pour lequel la répercussion est moindre. (FAO 2017).

Riz

La **sous-région** produit 45,5% de sa consommation de riz, le reste est importé principalement de Thaïlande (43% du total des importations de la zone en 2017), d'Inde (30,9%), du Vietnam (8,2%), de Chine (4,7%), du Pakistan (3,6%), du Brésil (3,2%) du Myanmar (2%). Au premier trimestre 2020, les prévisions de récolte mondiale ont stagné et la demande s'est accrue, générant une augmentation des prix de presque 30% en janvier. De février à avril, les restrictions d'exportations et les problèmes logistiques dans les ports indiens ont encore poussé les prix à la hausse de 26%. Cette tendance s'est relâchée fin avril, après la reprise des exportations de l'Inde et du Vietnam, puis du Myanmar.

Des situations extrêmement contrastées selon les pays

- En **République Centrafricaine**, où les tendances inflationnistes sur les produits importés sont accrues depuis la fermeture partielle des frontières, les prix du riz, de l'huile de palme et de la viande ont augmenté respectivement de 22%, 12% et 18%.
- En **Guinée Equatoriale**, les prix des produits frais, majoritairement en provenance du Cameroun, auraient augmenté de 55% depuis les mises en place des mesures restriction sur les transports.
- Au **Niger**, une hausse générale des prix de l'ordre de 5% est constatée, normale en période de Ramadan. Une hausse atypique du prix du riz importé depuis Niamey à Diffa et Agadez est relevée, car les acheteurs plus proches accaparent le stock avant que ceux-ci atteignent les zones isolées. L'inflation est maîtrisée mais les pressions inflationnistes devraient s'accroître en 2020, notamment dans le secteur alimentaire, avec un taux estimé à 4,4% en raison des comportements spéculatifs des commerçants. En 2021, le taux d'inflation devrait cependant diminuer et permettre au Niger de respecter le plafond communautaire de 3%.
- Au **Burkina-Faso**, les prix des céréales suivent des tendances contraires selon les régions, dans un contexte de baisse générale des indices de prix à la consommation (-0,6% en g.a. en mars), alors que les marchés à bestiaux ont connu en avril une baisse globale d'activité qui a entraîné une dépréciation de la valeur marchande des animaux et une détérioration des termes d'échange animal contre sorgho.
- Une légère inflation est enregistrée au **Cap-Vert** (4% en g.a. en avril), au **Togo** (4,6%), au **Bénin** (3,2%), en **Guinée Bissau** (1,3%) alors qu'au **Mali** une baisse généralisée des prix se poursuit (-0,4% en g.a. en avril).

- Dans les pays où une inflation sur les produits alimentaires préexistait avant la crise sanitaire, la pandémie accentue la tendance : **Cameroun** (3,1% en g.a. en avril), **Côte d'Ivoire** (5,6%), **Tchad** (8%), **Ghana** (14,4%), **Nigéria** (15,03%).

Mesures gouvernementales

Dès le début de la pandémie, les gouvernements ont mis en place des mesures visant à amortir les effets de la pandémie sur l'économie (comme au **Nigéria**, où les interventions annoncées représentent un total de 11,2 Mds USD, soit 3,1 % du PIB) et contrôler les prix des denrées alimentaires (**Cameroun, Niger, RDC, Sénégal, Tchad...**). Avec l'assouplissement des mesures de restriction, la plupart des pays d'Afrique Centrale, ainsi que le **Bénin, le Ghana, la Côte d'Ivoire**, ont pu relancer les transports publics et la restauration, c'est-à-dire une bonne partie de l'économie informelle. Des programmes de distribution d'aide alimentaire à destination des ménages les plus pauvres des grandes villes (Lagos, Kinshasa, Accra, Abidjan), et des zones rurales sont également mis en place avec plus ou moins de réussite par les gouvernements.

LE CAS DU COTON, CHRONIQUE D'UNE CRISE ANNONCÉE

La pandémie a entraîné dès février 2020 une réduction de l'activité des usines textile en Asie (Chine, Inde, Pakistan, Vietnam, Bangladesh), un effondrement de la demande en vêtements et produits textiles en Europe et aux Etats-Unis, et donc une chute de la demande en coton fibre. Dans les pays producteurs (**Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Nigéria, Togo, Tchad**), les stocks de graines et fibres s'accumulent dans les entrepôts alors que les dernières campagnes ont été plutôt bonnes et que les réserves mondiales sont élevées. Les produits expédiés le sont à des prix de 15 à 20% au-dessous des prix habituellement pratiqués. Cette chute d'activité impacte la trésorerie souvent tendue de la plupart des sociétés cotonnières qui réagissent en :

- Stockant fibres et graines dans l'attente d'une remontée des cours ;
- Réduisant leur activité d'égrenage, ce qui réduit la production d'huile et la disponibilité des tourteaux, principal sous-produit de l'agro-industrie disponible pour l'alimentation des troupeaux dans la zone ;
- Dégradant les conditions des producteurs (réduction des prix d'achat, retards de paiement, mise à disposition plus tardives des intrants).

A contrario, au **Cameroun**, la production de tourteaux (60 000 tonnes par la plus grosse entreprise le produisant) avait des difficultés d'écoulement avant la crise face à l'importation informelle plus compétitive de maïs et de sorgho du Nigéria. En cette période, la production de coton est maintenue et le marché du tourteau trouve davantage de débouchés.

Dans les autres pays, les pertes subies par la filière depuis le début de l'année pèseront sur les budgets des états concernés (45% des recettes fiscales au **Bénin**). Si le contexte mondial ne se rétablit pas rapidement, les producteurs qui associent coton et cultures de rente (sorgho, mil, maïs et niébé) seront privés d'une partie importante de leurs revenus. En outre, les sous-produits comme les tourteaux, qui permettent aux troupeaux de subsister en période de soudure, commencent à faire défaut, alors que la situation pastorale est déjà tendue en raison d'importants déficits fourragers, notamment au **Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Sénégal, Tchad**, ainsi que par endroits au **Niger** et au **Nigéria** et que la crise sécuritaire continue à fortement perturber les activités pastorales dans la zone du Liptako-Gourma et dans le bassin du lac Tchad (fermeture de marchés à bétail, difficulté d'accès à certains pâturages, transhumance limitée ou interdite).

CONCLUSION

L'impact de la pandémie sur les hausses constatées des prix à la consommation reste finalement relativement marginal, dans le contexte habituellement inflationniste qui prévaut logiquement dans une période où la soudure et le Ramadan coïncident. L'exemple du coton illustre l'impact que la dégradation de l'économie mondiale fait peser sur une partie de la population déjà extrêmement fragilisées par des années d'aléas climatiques, de conflits et de précarité sociale.

SYNTHESE CAS COVID PAR PAYS

	22/05/2020	Population /million	Nombre de cas détectés	Nombre de cas/population	Nombre de morts	Nombre de guérisons
BEN	Bénin	12,0	339	28,25	2	83
BFA	Burkina Faso	19,5	773	39,64	51	592
CAF	République Centrafricaine	4,6	143	31,09	0	10
CIV	Côte d'Ivoire	25,0	1971	78,84	24	930
CMR	Cameroun	23,8	2954	124,12	139	1553
COD	République Démocratique du Congo	84,0	1242	14,79	50	157
COG	Congo	84,1	391	4,65	15	87
CPV	Cap Vert	0,6	315	572,73	2	67
GAB	Gabon	2,1	1104	525,71	10	182
GHA	Ghana	31,0	5530	178,39	24	674
GIN	Guinée	13,3	2473	185,94	15	895
GMB	Gambie	2,2	23	10,45	1	10
GNB	Guinée Bissau	1,7	913	537,06	3	26
GNQ	Guinée Equatoriale	1,3	583	448,46	7	13
LBR	Libéria	4,5	215	47,78	20	105
MLI	Mali	18,5	779	42,11	46	436
MRT	Mauritanie	4,5	20	4,44	2	7
NER	Niger	24,0	876	36,50	50	677
NGA	Nigeria	200,0	5162	25,81	167	1180
SEN	Sénégal	16,3	2189	134,29	23	842
SLE	Sierra Leone	7,6	408	53,68	26	97
STP	São Tomé-et-Principe	0,2	235	1175,00	7	4
TCD	Tchad	15,5	399	25,74	46	83
TGO	Togo	8,5	238	28,00	11	96

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.